

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'Article L 232-1 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux Comptes, celui de votre Conseil d'Administration, et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en sa séance du 23 avril 2013.

**1 SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

La société conduit le développement et assure l'animation des sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, Société Nouvelle de l'ESTEY SARL, SS2A Courtage SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL et UCAR TECH SARL. L'ensemble de ces sociétés est notamment dédié à la location voiture, laquelle est soit conduite directement par le Groupe UCAR, soit au travers des franchisés, ou encore en organisant les franchises d'autres réseaux. Ces sociétés servent aussi à fournir des services communs à tous les exploitants de la location voiture.

Depuis juillet 2011, la Société est introduite en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris.

Au 31 décembre 2012, le capital social de la Société s'élève à 4.705.084,80 €, divisé en 1.742.624 actions de 2,70 € de valeur nominale chacune.

Nous vous rappelons que Madame Florence LAGARDE a été nommée administrateur par l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2012, pour une durée de 6 ans, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 5 249 K€ contre 4 465 K€ en 2011 soit une variation de 18%. Cette évolution est entre autre due au développement des ventes de location véhicules par Internet.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 4 964 K€ contre 3 904 K€ en 2011 après une dotation aux amortissements de 53 K€ en 2012, contre 134 K€ en 2011, soit une variation des charges de 27%.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3 568 K€ contre 2 797 K€ en 2011 soit une augmentation de 28 % notamment due aux charges de locations véhicules (1 657 K€) ;

- "Salaires et traitements" pour 1 217 K€ contre 912 K€ en 2011, soit une augmentation de 33 %. Cette augmentation est due notamment à l'impact sur année pleine du transfert dans les livres de la maison mère de personnel précédemment employé par des filiales, et donc neutre du point de vue du Groupe consolidé.

Au 31 décembre 2012, la société employait 16 salariés contre 14 fin 2011.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 239 K€ contre 4 425 K€ en 2011.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 285 K€ contre 561 K€ en 2011.

Le résultat financier s'est élevé à 942 K€ contre 1 120 K€ en 2011.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 8 K€ contre 7 K€ en 2011.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 254 173,49 € contre 1 714 205,54 € en 2011.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

Au 31 décembre 2012 le total du bilan s'élève à 14 824 364 € contre 13 148 917 € fin 2011.

Les tableaux qui contiennent les informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce, figurent en Annexe 2 du présent rapport.

## **2 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles.

## **3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2012**

Aucun évènement notable n'est intervenu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## **4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

La Société a initié une prospection à l'export. Son ambition est d'accompagner les constructeurs automobiles à l'international. Un dossier a été déposé auprès de la Coface.

## **5 AFFECTATION DU RESULTAT**

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître un bénéfice de 1 254 173,49 €, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Bénéfice net comptable	1 254 173,49 euros
sur lequel il est prélevé la somme de à l'effet de doter la Réserve Légale	62 708,67 euros
	<hr/>
- le solde, soit la somme de est affecté au poste "Report à nouveau" du bilan	1 191 464,82 euros

## **6 DISTRIBUTION D'UNE PARTIE DE LA PRIME D'EMISSION**

Nous vous proposons de procéder, au profit des actionnaires, à la distribution d'une partie de la prime d'émission figurant au bilan, laquelle s'élève actuellement à 2.290.687,53 euros, dont 2 283 127,53 disponibles pour être distribués.

Cette distribution, fiscalement assimilée à une distribution de dividendes, serait fixée à 0,20 euro par action pour chacune des actions ouvrant droit à distribution, soit un montant total maximum de 348.524,80 euros, ce qui ramènerait le poste « Prime d'émission » à la somme de 1.942.162,73 euros.

Cette distribution donnerait lieu à la mise en œuvre des mesures prévues par l'article L.228-99 du Code de commerce pour préserver les intérêts des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.

## **7 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Seule une distribution de 0,20 € par action a été distribuée en 2012 par prélèvement sur la prime d'émission.

## **8 PRISE DE PARTICIPATION**

Courant 2012 la Société a acquis la part des minoritaires de sa filiale SS2A COURTAGE SARL, devenant ainsi l'associée unique.

## **9 ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES**

### **- Société UCAR DEVELOPPEMENT :**

Cette société a eu en 2012 pour seule activité la location de véhicules.

En 2012, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 21,6 M€ contre 24,8 M€ en 2011. L'activité location s'établit à 16,1 M€ contre 17,9 M€ en 2011. L'activité de location a connu une nouvelle flexion au cours de cette année 2012. Les ventes de voitures quant à elles et frais annexes se sont élevés à 5,3 M€ contre 6,8 M€ en 2011.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,5M€ contre -0,2 M€ en 2011.

Le résultat financier s'est élevé à -79 K€ contre -150 K€ en 2011.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -22 K€ contre 761 k€ en 2011.

Le résultat net fait apparaître une perte de 1.072 K€, contre un profit de 581 K en 2011.

### **- Société UCAR LOCATION :**

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 s'est élevé à 2 524 K€ contre 2 413 K€ en 2011.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 424 K€ contre 601 K€ en 2011.

- Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 7 736 K€ contre 6 601 K€ en 2011.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 638 K€ contre 343 K€ en 2011.

L'exercice 2012 se solde par un bénéfice de 430 K€ contre 233 K€ en 2011.

- Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 s'est élevé à 2 282 K€ contre 2 119 K€ en 2011.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 607 K€ contre 611 K€ en 2011.

- Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 s'est élevé à 30,7 M€ contre 22,4 M€ en 2011.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 387 K€ contre 330 K€ en 2011.

- Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires. Son résultat se traduit par une perte de 2 K€, contre 2 K€ en 2011.

- Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, gère les activités de location du réseau Audi Rent, depuis 2012.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 s'est élevé à 486 K€.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 96 K€ contre une perte de 2 K€ en 2011.

**10 REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant.

**11 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE  
(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3332-3 DU CODE DU TRAVAIL)**

Néant.

**12 ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)**

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

	<b>Titres achetés</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant total</b>	<b>Titres vendus</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant total</b>
janv-12	1 044	12,531	13 082	4 515	12,892	58 206
févr-12	1 662	15,469	25 710	3 523	14,100	49 676
mars-12	1 312	14,793	19 409	2 725	14,804	40 342
avr-12	1 464	14,834	21 717	19	14,895	283
mai-12	640	14,959	9 574	2 354	15,400	36 252
juin-12	3 597	15,995	57 534	949	15,984	15 169
juil-12	1 320	15,304	20 201	24	15,250	366
août-12	1 422	13,672	19 442	983	14,227	13 985
sept-12	1 189	12,551	14 923	1 290	12,526	16 158
oct-12	927	12,999	12 050	1 046	12,681	13 264
nov-12	337	13,181	4 442	1 911	13,861	26 488
déc-12	769	14,467	11 125	2 620	14,499	37 987
	<b>15 683</b>		<b>229 209</b>	<b>21 959</b>		<b>308 176</b>
<b>actions inscrites au 31/12/2012</b>				<b>2 472</b>		
valeur au cours d'achat				33 025,84		
valeur nominale				6 674,40		
fraction du capital représenté (en %)				0,14		

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

### **13 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Néant.

### **14 DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Est joint au présent rapport en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

### **15 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance dans l'Annexe 4 du présent rapport, la liste des mandats et fonctions exercés par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

## **16 ATTRIBUTION DES JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il n'est pas prévu d'attribuer de jetons de présence au Conseil d'Administration.

## **17 IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2012.

<b>% détenu</b>	<b>Du capital social</b>	<b>Des droits de vote</b>
Plus du vingtième		
Plus du dixième	AXA	
Plus des trois vingtièmes		AXA
Plus du cinquième		
Plus du quart		
Plus du tiers		
Plus de la moitié		
Plus des deux tiers	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*
Plus des dix-huit vingtièmes		
Plus des dix-neuf vingtièmes		

\*la Société de l'ESTEY et JCP Pasteur sont détenues à 100% par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT ;  
JCP&Associés est détenue à 80,06% par la Société de l'ESTEY ;  
Existence d'un lien de parenté entre Jean-Claude PUERTO-SALAVERT et Tiphaine PUERTO.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-6 du Code de Commerce.

## **18 OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES**

Conformément à l'article 223-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice :

	<b>Date de l'opération</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Instrument financier</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant total brut</b>
Société de l'ESTEY (personne morale liée à Jean-Claude PUERTO-SALAVERT)	12 mars 2012	Cession	Actions	14,89 €	104.230 €

## **19 VMAC ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS – AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL**

Néant.

**20 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE EN MATIERE DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES**

Néant.

**21 RISQUE DE VARIATION DE COURS**

Néant.

**22 RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES ET NOMINATION DE SON SUPPLEANT**

Les mandats de Commissaire aux comptes de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et de son suppléant Monsieur Etienne BORIS étant arrivés à leur terme, nous vous proposons de renouveler dans ses fonctions le mandat de Commissaire aux comptes de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT pour une durée de six exercices, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous proposons de nommer, en remplacement de Monsieur Etienne BORIS, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, Madame Anik CHAUMARTIN.

Nous vous précisons que l'AMF, informée de ces projets, n'a pas émis d'observations à ce renouvellement et cette nomination.

**23 QUITUS - RESOLUTIONS**

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Conseil d'administration pour sa gestion au cours de cet exercice.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

---

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
représenté par Jean-Claude Puerto Salavert

**RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE 5 DERNIERS EXERCICES**

(Article R.225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2012	2011	2010	2009	2008
<b>1) Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	4 705 085 €	4 705 085 €	4 533 974 €	4 533 974 €	4 533 974 €
Nombre actions ordinaires existantes	1 742 624	1 742 624	16 792 495	16 792 495	16 792 495
Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer					
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droit de souscription	50 377	50 377	0	0	0
<b>2) Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires HT	5 238 833 €	4 424 621 €	3 408 948 €	2 952 086 €	2 781 812 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1 289 331 €	1 821 628 €	589 185 €	272 862 €	810 259 €
Impôt sur les bénéfices	-18 195 €	-26 426 €	-12 942 €	-43 055 €	2 108 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1 254 173 €	1 714 206 €	577 851 €	288 005 €	796 269 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>3) Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0.740 €	1.045 €	0.035 €	0.016 €	0.048 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0.720 €	0.984 €	0.034 €	0.017 €	0.047 €
Dividende attribué à chaque action	0.000 €	0.000 €	0.000 €	0.000 €	0.000 €
<b>4) Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	17	12	9	9	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	816 969 €	606 139 €	398 291 €	367 284 €	543 347 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres....)	399 827 €	306 153 €	196 345 €	168 780 €	214 946 €



**INFORMATIONS DETTES FOURNISSEURS**

Informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce :

**Exercice 2011 :**

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
<b>Dettes à échoir</b>	<b>244 K€</b>			<b>244 K€</b>
<b>Dettes échues</b>	<b>59 K€</b>	<b>44K€</b>	<b>176 K€</b>	<b>279 K€</b>
<b>Montant total TTC</b>	<b>303 K€</b>	<b>44K</b>	<b>176 K€</b>	<b>523 K€</b>

**Exercice 2012 :**

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
<b>Dettes à échoir</b>	<b>159 K€</b>			<b>159 K€</b>
<b>Dettes échues</b>	<b>48 K€</b>	<b>3 K€</b>	<b>271 K€</b>	<b>323 K€</b>
<b>Montant total TTC</b>	<b>207 K€</b>	<b>3 K€</b>	<b>271 K€</b>	<b>481 K€</b>

**Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al.7 du Code de commerce, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité au 31 décembre 2012 dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	7 juin 2011 (15ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.533.980,40 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 € (2)	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public	7 juin 2011 (16ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.533.980,40 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 € (2)	Utilisation de la délégation à hauteur de 171.104,40 euros par émission de 63.372 actions de 2,70 euros de nominal par décision du Conseil d'administration du 6 juillet 2011, dans le cadre de l'introduction sur Alternext.
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	7 juin 2011 (17ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.533.980,40 € (1) Montant nominal maximum de titres de créances : 10.000.000 € (2)	Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	7 juin 2011 (18ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Dans la limite de 15% de l'émission initiale (1) (2)	Néant
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission	7 juin 2011 (20ème résolution)	Vingt-six mois (jusqu'au 7 août 2013)	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 4.000.000 € (3)	Néant
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés ou dirigeants	7 juin 2011 (22ème résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 7 août 2014)	Montant maximal de l'autorisation : 50.377 actions (4) (5)	Néant

## Annexe 3

Attribution gratuite d'actions des salariés ou dirigeants	7 juin 2011 (23 <sup>ème</sup> résolution)	Trente-huit mois (jusqu'au 7 août 2014)	Montant maximal de l'autorisation : 50.377 actions (4) (5)	Néant
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	7 juin 2011 (24 <sup>ème</sup> résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 7 décembre 2012) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 50.377 actions (4)	Utilisation de la délégation à hauteur de 37.800 BCE donnant droit à 37.800 actions de 2,70 euros de valeur nominale chacune par décisions des Conseils d'administration des 20 juin 2011 et 6 juillet 2011
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	27 juin 2012 (15 <sup>ème</sup> résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 27 décembre 2013) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 12.577 actions (5)	Néant

(1) dans la limite d'un plafond global de 4.533.980,40 euros tel qu'initialement prévu dans la 19<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2011.

(2) dans la limite d'un plafond global de 10.000.000 euros tel qu'initialement prévu dans la 19<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2011.

(3) montant autonome ne s'impute pas sur le plafond global prévu au (1).

(4) dans la limite d'un plafond global d'émission de 50.377 actions commun aux 22<sup>ème</sup>, 23<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011.

(5) dans la limite d'un plafond global d'émission de 12.577 actions commun aux 22<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011 et de la 15<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2012, suite à l'utilisation par les Conseils d'administration des 20 juin et 6 juillet 2011 d'une partie de la délégation BCE donnée par la 24<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2011.

**LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Mandataires	Autres mandats exercés	
	Mandats	Sociétés
Jean-Claude PUERTO Président - Directeur Général	Président Administrateur Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant	SOCIETE DE L'ESTEY SAS AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE ARTICA SARL SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL CPB SCI JCP PASTEUR SCI JCP AULNAIES SCI JCP & ASSOCIES SARL L'EQUATEUR SCI UCAR FLEET SARL UCAR PARTENAIRES SARL UCAR TECH SARL SS2A COURTAGE SARL
Philippe MARIE Administrateur	Président Président Gérant Co-gérant Président Gérant Président Administrateur	BUILDER SAS HYPERHOME SAS FEIDER SARL LOGISEF SCI HYPERLAND SCI REPARDURABLE SARL TS GARDEN SAS ELEM BELGIQUE
Claude DUMAS-PILHOU Administrateur	Vice-Président du Conseil de surveillance	FLUIDES TECHNIQUES SERVICES (FTS)
François PIERSON Administrateur	Président du Conseil d'administration Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration Président du Conseil d'Administration  Président  Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur	Ecole de la Seconde Chance  AXA Corporate Solutions Assurance (SA)  Inter Partner Assistance (SA Belgique)  Euromed Ecole de Management  Association prévention routière  AXA Assurances IARD Mutuelle (SAM) AXA Assurances Vie Mutuelle (SAM) AXA France Vie (SA) AXA Assistance (SA) AXA Global P&C (SA) PSA Finance USAP AXA Assurance Maroc SA AXA Cameroun SA AXA Côte d'Ivoire SA AXA Gabon SA

## Annexe 4

	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur  Administrateur Administrateur	AXA Sénégal SA AXA Holding Maroc SA AXA General Insurance CO., LTD (Corée du sud) AXA Assurance Algérie Dommage (SPA Algérie) AXA Assurance Algérie Vie (SPA Algérie) AXA Aurora Vida SA, de Seguros y Reaseguros (SA Espagne) AXA Seguros Generales S.A de Seguros y Reaseguros (SA Espagne) AXA Vida SA, de Seguros y Reaseguros (SA Espagne) AGIPI (Association)
Arnaud GESLIN Représentant permanent AXA France IARD Administrateur	Conseil de surveillance  Conseil d'administration  Président  Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur  Membre comité de surveillance Membre comité de surveillance Membre conseil de surveillance Membre conseil de surveillance Membre comité de surveillance	AXA Assurcrédit SA (représentant permanent AXA France IARD) (groupe AXA)  R2E SA (représentant permanent AXA France IARD) (groupe AXA)  Vendôme Participations 3 SAS (groupe AXA)  SATEC SA (groupe AXA) Valeurs Santé Services SAS (groupe AXA) AXA Assistance (SA) Media-Participations (SA Belgique)  Vendyssée Finance (SAS)  Drouot Estate (SARL)  UNOFI Assurances SA  UNOFI Crédit SA  UNOFI SAS
Florence LAGARDE Administrateur	Néant	Néant